

DÉCOUVREZ LES 5 ÉTAPES DE CRÉATION D'UN PARCOURS

L'expérience La route bleue permet une standardisation du processus de création de parcours pagayables partout au Québec tout en reconnaissant le caractère unique de chaque milieu.

1- CONCERTATION

- Présentation de La route Bleue
- Création de comités de travail pour le développement de parcours
- Recherche de financement

3- PRODUCTION

- Réalisation des mises à niveau
- Signature des ententes
- Plan d'urgence
- Cartographie et signalisation

5- PÉRENNISATION

- Accompagnement post-lancement
- Audit du parcours à tous les 3 ans

2- CARACTÉRISATION

- Questionnaire de pré faisabilité
- Rapport de pré faisabilité
- Caractérisation
- Rapport de caractérisation

4- LIVRAISON

- Intégration du parcours sur le site web de La route bleue
- Affichage de la signalisation
- Lancement et promotion

Scanne-moi !



EMBARQUEZ À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE TERRITOIRE.

